

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

POXALI, base A

Version:8.0.0.167


Date de révision:23.01.2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: POXALI, base A
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Peinture de sol époxy à l'eau
Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: LA CELTIQUE INDUSTRIELLE
12 rue Brindejunc des Moulinais - BP 140
F-22191 PLERIN CEDEX
France
Tél: +33(0)2 96 79 86 86
Télécopie: +33(0)2 96 74 50 17
Courriel: contact@celtique-industrielle.com
1. 4. N°code du produit: POX + N°TEINTE
1. 5. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 40 44 30 00
B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Sens. cut. 1 / SGH07 - H317 *
Xi, R 43
2. 2. N°CE: Non applicable.
2. 3. Contient: • 3,6,9-triazaundecane-1,11-diamine tétraéthylènepentamine
2. 4. Éléments d'étiquetage (R - S):
- 
2. 4. 1. Symbole(s): Xi - Irritant
2. 4. 2. Phrase(s) R: 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
2. 4. 3. Phrase(s) S: 24 Éviter le contact avec la peau.
37 Porter des gants appropriés.
2. 5. Information(s) complémentaire(s): Teneur en COV : 10 g/l, COV 2010 : 140 g/l (J : Revêtements bicomposants à fonction spéciale)
Contient du (de la) 3,6,9-triazaundecane-1,11-diamine tétraéthylènepentamine. Peut déclencher une réaction allergique.
2. 6. Dangers principaux: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
2. 7. Autres dangers: aucun

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Mélange de résine époxy, de charges et additifs divers
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:
- 3,6,9-triazaundecane-1,11-diamine tétraéthylènepentamine - N°Id: 612-060-00-0 - N°CE: 203-986-2 - N°CAS: 112-57-2
Conc. (% pds):1 < C <= 5
- R-S : Classification: • Xn; R 21/22 • C; R 34 • R 43 • N; R 51-53 •
- SGH: SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H302 - H312 - Sens. cut. 1 - H317 - SGH05 - Corr. cut. 1B - Corrosion - Danger - H314 - Lés. oc. 1 - H318 - Tox. aq. aiguë 2 - SGH09 - Tox. aq. chron. 2 - Environnement - H411
 - diméthylpolysiloxane modifié au polyether
Conc. (% pds):0 < C <= 1
- R-S : Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 36/38

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

POXALI, base A

Version:8.0.0.167

Date de révision:23.01.2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- SGH : SGH07 - Irr. cut. 2 - Point d'exclamation - Attention - H315 - Irr. oc. 2A - H319 - Irr. oc. 2B

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

- | | |
|---|---|
| 4. 1. 1. Conseils généraux: | DANS TOUS LES CAS, CONSULTER UN MEDECIN!
Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente. |
| 4. 1. 2. Inhalation: | Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle.
Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin. |
| 4. 1. 3. Contact avec la peau: | Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau.
NE PAS utiliser des solvants ou des diluants. |
| 4. 1. 4. Contact avec les yeux: | Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin. |
| 4. 1. 5. Ingestion: | En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir. |
| 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: | Rougeurs de la peau |
| 4. 2. 1. Inhalation: | Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux. |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau: | Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. |
| 4. 2. 4. Ingestion: | Données non disponibles. |
| 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : | Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction: | mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO ₂), poudre. |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | Un incendie produira une épaisse fumée noire.
L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. |
| 5. 3. Conseils aux pompiers: | Porter un appareil respiratoire autonome. |
| 5. 4. Méthode(s) spéciale(s): | Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. |
| 5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Ne pas utiliser un jet d'eau. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|--|--|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules.
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

POXALI, base A

Version:8.0.0.167

Date de révision:23.01.2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.
6. 4. Référence à d'autres sections:	néant

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Observer les réglementations de la protection du travail.

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en oeuvre.

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Tenir hors de portée des enfants.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.
Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
Conserver à des températures comprises entre 5°C et 25°C
Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné de matières combustibles, d'agents réducteurs (p.ex. les amines), d'acides, d'alcalis, de composés de métaux lourds (p. ex. accélérateurs, siccatifs, savons métalliques).

7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: polyéthylène (haute densité)

7. 2. 5. Matériaux d'emballage non adaptés: Eviter les emballages métalliques non protégés.

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): aucune

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: Valeurs selon:
composant n° 1 - V.L.E.C. = ppm - V.L.E.L. = ppm

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Prévoir un renouvellement d'air suffisant.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

8. 2. 2. Protection des mains: gants en caoutchouc ou en plastique

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié

8. 2. 4. Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

POXALI, base A

Version:8.0.0.167

Date de révision:23.01.2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Laver les mains et visage avant une pause et à la fin des travaux.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide visqueux
9. 1. 2. Couleur: selon le RAL
9. 1. 3. Odeur: aucune
9. 1. 4. PH: 7
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.
9. 1. 6. Point d'éclair: Non applicable.
9. 1. 7. Limites d'explosivité: non concerné
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): 1.50 à 1.70 selon les teintes
9. 1. 9. Viscosité: 1500 à 2000 cp brookfield à 20 °C

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: peut se disperser
9. 2. 2. Liposolubilité: non concerné
9. 2. 3. Solubilité aux solvants: soluble dans certains solvants spécifiques

9. 3. Information(s) supplémentaire(s): Teneur en COV : 10 g/l, COV 2010 : 140 g/l (J : Revêtements bicomposants à fonction spéciale)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: produit non réactif
10. 2. Stabilité chimique: stable dans les conditions normales d'utilisation et stockage (température et pression ambiante)
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: pas de réaction dangereuse connue
10. 4. Conditions à éviter: Aucune sous utilisation normale.
10. 5. Matières incompatibles: Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
10. 6. Produits de décomposition dangereux: Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
11. 2. Toxicité aiguë:
11. 2. 1. Inhalation: pas d'information
11. 2. 2. Contact avec la peau: pas d'information
11. 2. 3. Contact avec les yeux: pas d'information
11. 2. 4. Ingestion: pas d'information

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

POXALI, base A

Version:8.0.0.167

Date de révision:23.01.2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

12. 1. Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	pas de renseignement
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	pas d'information
12. 4. Mobilité dans le sol:	partiellement soluble dans l'eau
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	non concerné
12. 6. Autres effets néfastes:	aucun à notre connaissance
12. 7. Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
13. 2. Emballages contaminés:	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
14. 2. Numéro ONU:	non réglementé
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	
14. 4. Voies maritimes (IMDG):	
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 6. Dangers pour l'environnement:	non concerné
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	aucune précaution particulière
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	non concerné

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Règlement européen EC/790/2009 pour le mélange et directive européenne 98/34/CE sur les COV et COVT
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	pas d'évaluation effectuée

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations. pour les substances RE EC/1907/2006-1272/2008 pour les mélanges : RE EC/790/2009 pour la rédaction de la FDS : RE EC/453/2010
----------------------------------	---

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

POXALI, base A

Version:8.0.0.167

Date de révision:23.01.2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- | | |
|--|---|
| 16. 2. Texte complet des phrases dont le n°figure en rubrique 3: | R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R34 Provoque des brûlures.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux. |
| 16. 3. Avis ou remarques importantes: | Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. |
| 16. 4. Restrictions: | Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels. |
| 16. 5. Historique: | |
| 16. 5. 1. Date de la première édition: | 20/03/2008 |
| 16. 5. 2. Date de la révision précédente: | 26.07.2011 |
| 16. 5. 3. Date de révision: | 23.01.2013 |
| 16. 5. 4. Version: | 8.0.0.167 |
| 16. 5. 5. Révision chapitre(s) n° | 1,2,3,9,16 |
| 16. 6. Réalisé par: | sf |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

POXALI, durcisseur B

Version:8.0.0.15

Date de révision:26.07.2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identificateur de produit: POXALI, durcisseur B

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Durcisseur peinture époxy à l'eau pour sols

N° code du produit: POX 10 DUR B

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: LA CELTIQUE INDUSTRIELLE
12 rue Brindejunc des Moulinais - BP 140
F-22191 PLERIN CEDEX
France
Tél: +33(0)2 96 79 86 86
Télécopie: +33(0)2 96 74 50 17
Courriel: contact@celtique-industrielle.com

Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 40 44 30 00
B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 70 245 245



2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange: * Sens. cut. 1 / SGH07 - H317 *
* Irr. oc. 2B / H319 *
* Irr. cut. 2 / SGH07 - H315 *
* Tox. aq. chron. 2 / SGH09 - H411 *

N°CE: 500-033-5

Contient: • produit de reaction: bisphénol-A-epichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen < 700)

Éléments d'étiquetage (R - S):

- Symbole(s): Xi - Irritant ; N - Dangereux pour l'environnement

- R-phrase(s): 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

- Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Information(s) complémentaire(s): Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Dangers principaux: Irritant pour les yeux et la peau.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Autres dangers: aucun

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation: Résine époxyde modifiée

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

POXALI, durcisseur B

Version:8.0.0.15

Date de révision:26.07.2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Composant(s) contribuant aux dangers:

• produit de reaction: bisphénol-A-epichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen < 700) - N° Id: 603-074-00-8 - N° CE: 500-033 -5 - N° CAS: 25068-38-6
Conc. (% pds):60 < C <= 70 - Classification: • Xi; R 36/38 • R 43 • N; R 51-53 •
- SGH : SGH07 - Sens. cut. 1 - Point d'exclamation - Attention - H317 - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2A - H319 - Irr. oc. 2B - Tox. aq. aiguë 2 - SGH09 - Tox. aq. chron. 2 - Environnement - H411

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés: sensibilisation de la peau avec apparition éventuelle de rougeurs

- Inhalation: Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

- Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

- Contact avec les yeux: Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

- Ingestion: Boire immédiatement beaucoup d'eau (si possible une suspension de charbon actif)
Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté.
Ne pas faire vomir
Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction: mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre.

Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Un incendie produira une épaisse fumée noire.
L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.
Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
Nettoyer de préférence avec un détergent - Éviter l'utilisation de solvants.

Référence à d'autres sections: aucun

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

POXALI, durcisseur B

Version:8.0.0.15

Date de révision:26.07.2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.
- Mesure(s) d'ordre technique: Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée.
- Conseil(s) d'utilisation(s): Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.

Stockage:

- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités: Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.
- Mesure(s) d'ordre technique: Classe de stockage 10, liquide nocif pour l'ambiance
- Condition(s) de stockage: Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver à des températures comprises entre 2°C et 40°C. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné de matières combustibles, d'agents réducteurs (p.ex. les amines), d'acides, d'alcalis, de composés de métaux lourds (p. ex. accélérateurs, siccatifs, savons métalliques).
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: acier doux
acier inoxydable
- Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Ne pas chauffer à une température supérieure à 150 °C

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle:

- Limite(s) d'exposition: Valeurs selon:
composant n° 1 - V.L.E.C. = ppm - V.L.E.L. = ppm
- Mesure(s) d'ordre technique: Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale. Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent être portés.

Contrôles de l'exposition:

- Protection des voies respiratoires: Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
- Protection des mains: gants en caoutchouc ou en plastique
- Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié
chaussures de sécurité
- Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

Mesure(s) d'hygiène:

Laver les mains et visage avant une pause et à la fin des travaux.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

POXALI, durcisseur B

Version:8.0.0.15

Date de révision:26.07.2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- Aspect: liquide
- Couleur: incolore / jaune clair
- Odeur: insignifiante
- PH: Non applicable.
- Point / intervalle d'ébullition: >200 °C à 1.013hPa
- Point d'éclair: ENV 130 °C
- Température de décomposition: >200 °C
- Limites d'explosivité: Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
- Pression de vapeur: < 0.001Pa à 20 °C
- Densité relative (eau = 1): 1.13 g/cm³ à 20°C
- Viscosité: 800 à 1100 mPa.s à 25°C

Autres informations:

- Hydrosolubilité: insoluble
- Liposolubilité: non déterminé
- Solubilité aux solvants: soluble dans la plupart des solvants organiques

Autres données:

Information(s) supplémentaire(s):

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Réactivité: produit réactif en présence d'eau (polymérisation)
- Stabilité chimique: stable dans les conditions normales d'utilisation et stockage
- Possibilité de réactions dangereuses: pas de réactions dangereuses à notre connaissance
- Conditions à éviter: aucune
- Matières incompatibles: Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
- Produits de décomposition dangereux: Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote
La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Toxicité aiguë:

- Inhalation: L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets adverses pour la santé, tels que: irritation des muqueuses et du système respiratoire, effets nuisibles sur les reins, le foie et le système nerveux central.
Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.
- Contact avec la peau: Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
DL50 rat, Dose : > 2000 mg/kg

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

POXALI, durcisseur B

Version:8.0.0.15

Date de révision:26.07.2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion:	DL50 rat, Dose : >5000 mg/kg
Sensibilisation:	A un effet sensibilisant.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité:	La substance peut être dangereuse pour l'environnement.
Persistance et dégradabilité:	pas d'information
Potentiel de bioaccumulation:	pas d'information
Mobilité dans le sol:	pas d'information
Autres effets néfastes:	pas d'information
Résultats des évaluations PBT et vPvB:	pas d'information
Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets:	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Emballages contaminés:	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
Numéro ONU:	3082
Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	
- Nom d'expédition des Nations unies:	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s
- Classe(s) de danger pour le transport:	9
- Groupe d'emballage:	III
- Etiquettes ADR/RID:	9
- Code danger:	90
- Code de classification et dispositions spéciales:	M6, 274 601, LQ7
- Instructions d'emballage:	P001, IBC03, LP01, R001
Voies maritimes (IMDG):	
- Nom d'expédition des Nations unies:	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s
- Classe:	9
- Groupe d'emballage:	III
- Etiquette(s) IMDG:	9
Voies aériennes (ICAO/IATA):	
- Nom d'expédition des Nations unies:	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

POXALI, durcisseur B

Version:8.0.0.15

Date de révision:26.07.2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Dangers pour l'environnement:	possibilité de danger pour le milieu aquatique
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	éviter tout rejet dans le milieu naturel
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	non concerné

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Règlement européen EC/790/2009 pour le mélange
Évaluation de la sécurité chimique:	pas de test effectué à ce jour

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations. pour les substances : RE EC/1907/2006-1272/2008 pour les mélanges : RE EC/790/2009 pour la rédaction de la FDS : RE EC/453/2010
Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Avis ou remarques importantes:	Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
Restrictions:	Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
Historique:	
- Date de la première édition:	20/03/2008
- Date de la révision précédente:	18.04.2011
- Date de révision:	26.07.2011
- Version:	8.0.0.15
- Révision chapitre(s) n°:	2,6,7,12,14,15,16
Réalisé par:	sf